

# ASSOCIATION GÉNÉRALE DES AMICALES DE SOUS-MARINIERS



**Siège social : 16 bis avenue Prieur de la Côte d'Or – 94114 ARCUEIL**

**Adresse postale : CS 40300 – 94114 ARCUEIL Cedex**

**Courriel : [secretaire@agasm.fr](mailto:secretaire@agasm.fr)**

**N° SIREN 428 434 229**

## **RAPPORT FINANCIER 2022**

Finis le virtuel ! Nous revenons cette année devant vous en assemblée générale pour vous présenter, de vive voix le bilan financier de l'exercice 2021-2022. Le présent document regroupe le bilan comptable de l'exercice passé ainsi que le budget prévisionnel 2022-2023. Y sont détaillés les postes de recettes et dépenses. Quand jugées nécessaires, des explications complémentaires y sont ajoutées : cela concerne notamment l'état du stock des colifichets, les activités de mémoire (l'action « Sous-Marin SAN JUAN » et le monument au Pluviôse) ainsi que les suites de l'édition du dernier tome de l'Encyclopédie.

**Annexe 1** : « Bilan Financier et bilan 2021-2022 »,

**Annexe 2** : « Budget prévisionnel 2022-2023 »

### **1. Remontée des quotes-parts :**

Au titre de l'année 2022, **1 383** membres cotisants sont enregistrés (remontée des amicales au bureau national au 30 juin 2022).

Au 30 juin 2022 -fin de l'exercice 2021/2022- **1 256** Quotes-Parts (QP) ont été versées pour un montant de **17 584,00 €** pour une prévision de 17 000 €

Au 30 juin 2022, nous constatons un manque de **-1 778,00€** (= - **127 QP**) sur le réel des effectifs. Pour mémoire, lors de l'exercice précédent, **161 membres** n'avaient pas réglé leur cotisation. De là l'observation d'une amélioration en matière de retour des QP.

Il faut noter sur l'exercice considéré et en régularisation, la perception de 6 QP au titre de l'année 2021 soit **+ 84,00 €**.

Par ailleurs, l'assemblée générale de la FAMMAC a arrêté une augmentation de 1€ la quote-part de ses membres. Cette augmentation ne sera que de 0,50€ pour chacun des membres des associations qui lui sont affiliées : la QP FAMMAC passera ainsi de 5,50€ à 6€ en **2024**.

Merci à l'ensemble des amicales qui ont œuvré dans un même but d'amélioration du recouvrement : le mieux constaté par rapport au budget prévisionnel est de 3%.

## 2. Situation des comptes bancaires :

<b>BILAN 2022</b>	
	<i>Réalisé 30/06/22</i>
<b>A l'Actif</b>	
Compte courant Crédit Mutuel	<b>1 387</b>
Epargne livret Orange Crédit Mutuel	<b>58 000</b>
Stock colifichets	<b>7 834</b>
<b>Total de l'Actif</b>	<b>67 221</b>
<b>Au Passif</b>	
Avoir au report début d'exercice	<b>39 536</b>
Résultat de l'exercice	<b>3 808</b>
Provisions pour Mémorial	<b>21 402</b>
Contribution budget encyclopédie SM	<b>1 500</b>
Collecte SAN JUAN	<b>975</b>
<b>Total du Passif</b>	<b>67 221</b>

Le changement de banque décidé en début d'exercice répondait à un besoin de commodité : rapports directs entre banquier et trésorier. S'est ajouté à cela un service rendu moins onéreux, un rapport financier intéressant et un manque de souplesse de la banque postale.

## 3. Dépenses liées à l'action SM SAN JUAN :

En début d'exercice 2020/2021 notre association détenait la somme de 3 979,00 €, fruit de dons destinés à l'action « Sous-marin San Juan ».

Le don aux familles, initialement envisagé, ne pouvant être réalisé pour des raisons liées à l'impossibilité de garantir la distribution en local, le bureau national a fait confectionner 2 stèles commémoratives à la mémoire des marins argentins du sous-marin SAN JUAN disparus en mer le 15 novembre 2017. Une stèle a été inaugurée le 15 novembre 2021 à la base sous-marine de Mar-Del-Plata en Argentine en présence de l'attaché de Défense près l'ambassade de France et des autorités sous-marines argentines ; la seconde a été inaugurée le 17 mai 2022 à Boulogne-sur-Mer. Toutes factures liées à la réalisation précitée et à l'inauguration de Boulogne-sur-Mer réglées, il reste 975 € : cette somme pourrait affectée au MNSM après consultation du CA et approbation en AGO.

## 4. Achat / vente colifichets :

Les dépenses 2021 pour l'achat de colifichets étaient provisionnées à 2 000,00 €. Aucun achat n'ayant été effectué, cette somme se retrouve en partie dans le résultat net.

Un inventaire précis, reflétant la réalité du stock détenu tant par la déléguée aux colifichets que par le Trésorier National précédent, fait apparaître un écart de stock que nous avons ajouté aux écarts de stock liés aux ventes.

Une action volontariste est envisagée pour alléger le stock actuel : Les articles à faible rotation seront « éliminés » que ce soit par dons ou par vente à prix réduits.

La somme ainsi récoltée servira à renouveler les colifichets avec des produits mieux ciblés : une consultation sera engagée auprès des amicales pour établir une liste d'articles plus attractifs.

## 5. Dons dédiés

L'action de notre président auprès d'entreprises et sociétés pour rassembler des fonds au profit de l'édition du dernier tome de l'encyclopédie des sous-marins se conclut cette année sur un dernier don dédié au tome 5, ce pour un montant total de 1 500 €, somme qui sera reversée au nouvel éditeur.

La recherche d'un autre imprimeur a été menée et deux sont intéressés par l'ouvrage ; cependant il nous faut récupérer de gré ou de force les dons dédiés afin de financer l'édition, ce qui est en cours.

## 6. Prévisionnel et Recettes/Dépenses réalisées sur l'exercice 2021-2022

L'analyse fait apparaître un résultat net plus important que celui envisagé dans le budget prévisionnel 2021-2022.

Celui-ci envisageait **22 0000€** pour les ressources et **21 700€** pour les dépenses pour un résultat net de **300€**.

L'écart stock colifichets entre début et fin exercice est de - **476 €**.

Sur l'exercice écoulé le résultat est de **3 808€**

Recettes et dépenses de l'exercice 2021/2022 sont en dessous du prévisionnel annoncé :

- les premières sont plus faibles en raison de très maigres ventes de colifichets,
- les secondes le sont en raison du non-versement de l'avance remboursable à Roland Morillot qui a bouclé son budget sans en avoir besoin,
- de l'absence d'achats de colifichets.

Ceci répond, mieux encore, à la règle de maîtrise des dépenses adoptée pour l'exercice.

<b>Gerbes fleurissement</b>	Règlement de 10 gerbes à 50€ avec un remboursement effectif de la FAMMAC de 225€
<b>Frais AG et réunions</b>	Concernent les deux réunions parisiennes du conseil d'administration (25/09/21) et du groupe de travail « Statuts » (28/06/22)
<b>Avance remboursable</b>	Prévue au profit de l'organisation du congrès d'Epinal, elle n'a pas été demandée
<b>Local archives Houilles</b>	Renouvellement de la convention qui sera révisée en novembre 2022 ; il faudra y ajouter une assurance obligatoire ;
<b>Entretien MNSM.</b>	Aucun entretien depuis deux ans
<b>Publicité</b>	Il était nécessaire de protéger le logo AGASM auprès de l'INPI, ce qui est acquis pour 10 ans
<b>Frais postaux</b>	Leur augmentation, conjoncturelle, est liée

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- à la constitution des « Hors-Série 70 ans » (paiements et remboursement d’envois prêtés pour copies de documents,</li> <li>- à l’envoi de médailles 70 ans,</li> <li>- aux transferts des documents de la suite entre secrétaires généraux</li> </ul>
--	--

## 7. Commentaires sur le budget prévisionnel 2022-2023 (cf. annexe 3)

C’est un budget à l’équilibre que nous vous présentons.

<b>Dépenses</b>	<b>Frais postaux</b>	En diminution par rapport à N-1 pas de Cols Bleus ni transfert SG et TN
	<b>Provision affaire SPE Barthélémy</b>	Couvrir les frais de l’affaire en cours
	<b>Diminution stock colifichet</b>	Solde envisagée ou une dépréciation du stock
	<b>Achats nouveaux colifichets</b>	Renouvellement de la gamme
	<b>QP FAMMAC</b>	Le passage de la QP de 5,50 € à 6 € ne sera effective <b>qu’au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b> . Le versement vers la FAMMAC reste inchangé pour 2023
<b>Recettes</b>	<b>Quotes-parts</b>	Poursuite de l’amélioration du recouvrement
	<b>Intérêts bancaires</b>	Liés au changement de banque et à l’augmentation du capital placé sur livret

L’opération sur les colifichets permettra de répartir plus sereinement avec le nouveau délégué aux colifichets qui centralisera tous les colifichets actuels ainsi que les plaques mortuaires et le solde des médailles 70 ans, détenues par des tierces personnes.

## 8. Valeurs immobilisées (Stock)

Le stock des colifichets a été réévalué à **7834 €**. Cette révision s’est appuyée sur l’inventaire des colifichets détenus par la déléguée aux colifichets nationaux et par le trésorier national précédent (plaques mortuaires en stock).

Des coins réalisés à l’occasion des 70 ans de la création de l’AGASM, il reste 28 exemplaires à disposition de retardataires et des amicales ainsi que 9 autres restant à la disposition de l’AGASM à fins de cadeaux de représentation. Ils ne sont pas comptés dans le stock.

Pour mémoire, les colifichets traditionnels inspirés des CS (pin’s, épinglettes, pinces de cravate, autocollants, tapes de bouche et coffrets) ainsi que les cravates AGASM sont toujours disponibles auprès de la déléguée aux colifichets nationaux.

## Conclusion

La gestion financière a été guidée comme l'an passé par deux principes :

- l'amélioration du recouvrement des QP de l'année en cours ou en retard,
- le strict respect du budget.

Les amicales doivent veiller à ce que les QP soient, au plus tard, versées au **31 mars de l'année en cours**.

Le respect du budget a été rendu possible par une attention particulière à la limitation des dépenses.



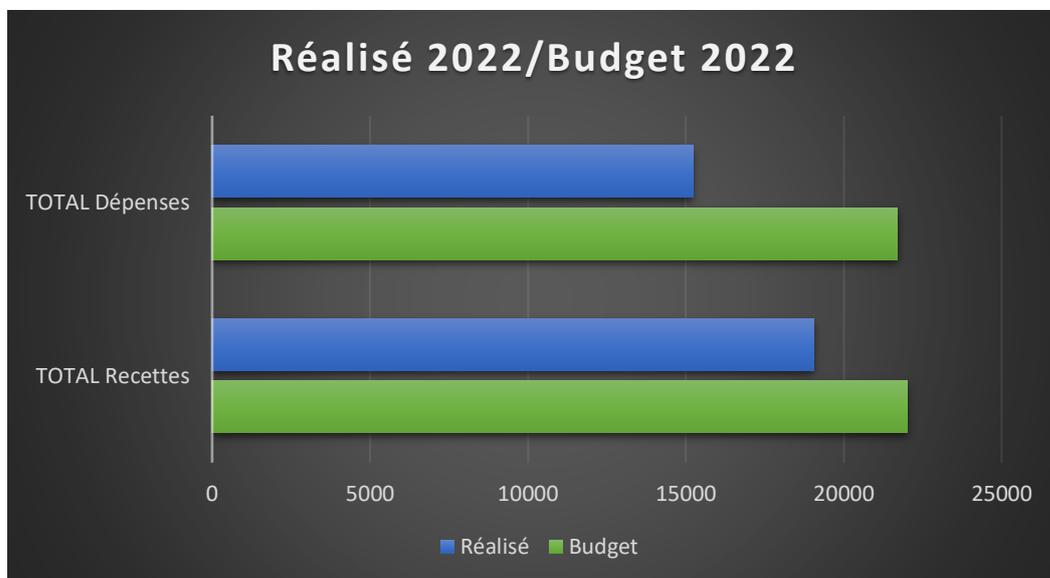
Guy PERRIN  
Trésorier National

## Réalisé par rapport au budget 2021/2022

RECETTES en €	Budget 2021/22	Réalisé	Ecart
Quotes-Parts + Cotisations	17 000	17584	103%
Dons Monument S/M	100	0	
Vente Colifichets	3 000	932	31%
Produits financiers	300	212	71%
Quotes-parts 2021	-	84	
Remboursement gerbes FAMMAC		225	
Divers	1 600		
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>22 000</b>	<b>19 037</b>	87%
DEPENSES en €	Budget 2021/22	Réalisé 2021/2022	Ecart
Frais secrétariat Papeterie	200	106	53%
Frais Secrétariat Informatique	100	368	368%
Frais Abonnements Internet	100		
Frais Fonctionnement Ordinateur	100		
Frais Postaux	350	898	257%
AG Congrès National	1 000	1301	130%
FAMMAC	6 000	6457	108%
Plongée Mensuel	100		
Plongée Illustré	2 500		
Achat Colifichets	2 000		
Frais Bancaires	350	347	99%
Frais Monument des Sous-mariniens	400		
Frais Musée des SM Bertheaume	500	105	21%
Assurances	3 300	3484	106%
Gerbes Mortuaires Monument SM	600	500	83%
Gerbes Mortuaires hors Monument	400		
Allocations Sections	2 500		
Location houilles		379	
Ecart sur stock colifichets(vente-écart)		476	
Publicité (INPI)		208	
Dépenses Diverses Pluviôse R Morillot	1 200	600	50%
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>21 700</b>	<b>15 229</b>	70%
<b>Résultat</b>		<b>3 808</b>	

## Annexe 1. Bilan Financier

	Budget	Réalisé	Réalisé en %
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>22 000</b>	<b>19 037</b>	87%
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>21 700</b>	<b>15 229</b>	70%



**BUDGET Exercice 01/07/2022 - 30/06/2023***(Prévision établie au 15.08.2022)***BUDGET 2022/2023**

<b>LIBELLES</b>	<b>DEPENSES RECETTES RÉALISÉES</b>	<b>PRÉVISIONNEL</b>
<b>DEPENSES :</b>	<b>30/06/2022</b>	<b>2022-2023</b>
Gerbes - Fleurissement MNSM	500 €	600 €
Frais de bureau papeterie, informatique	106 €	300 €
Diminution stock colifichets+ soldes	476 €	1 490 €
Achats Colifichet		1 450 €
Frais AG et réunions	1 301 €	1 400 €
Petit matériel - équipement	368 €	0 €
Pluviôse Roland Morillot	600 €	0 €
Avance congrès		2 000 €
Location du local archives de Houilles	379 €	400 €
Entretien musée Bertheaume	105 €	150 €
Entretien musée MNSM		700 €
Assurances	3 484 €	3 500 €
Publicité - Relations publiques	208 €	0 €
Frais postaux	898 €	500 €
Frais bancaires	347 €	200 €
QP FAMMAC	6 457 €	6 490 €
Provision affaire BARTHELEMY		1 000 €
<b>TOTAL DES DEPENSES :</b>	<b>15 229 €</b>	<b>20 180 €</b>
<b>RECETTES :</b>		
Ventes colifichets	932 €	1 000 €
Quotes-parts amicales 2022	84 €	280 €
Quotes-parts amicales 2023	17 584 €	18 200 €
Intérêts bancaires	212 €	400 €
Remboursement gerbes Fammac	225 €	300 €
Divers		
<b>TOTAL DES RECETTES :</b>	<b>20 537 €</b>	<b>20 180 €</b>
<b>BENEFICE/PERTE</b>	<b>3 808 €</b>	<b>0 €</b>